

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

- Annule et remplace délibération n° 17 suite à erreur matérielle -

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 17b

Séance du : 2 juillet 2024

Objet : ATSEM – Renouvellement de deux contrats

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 27 juin 2024

Date d'affichage : 5 juillet 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – Mme Josiane PRUNIAUX – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – Mme Claudine DELAITRE – M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ -- Mme Christelle ROY – M. Jean-Gabriel DELOUF – Mme Cécile DRUAUX – M. Serge SCHMIT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Cécile DRUAUX) – M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) – M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»»

Les contrats de travail des deux ATSEM arrivant à échéance au 31 août 2024, et au vu des effectifs scolaires prévus à la rentrée de septembre, M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour renouveler les contrats pour une année, soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler les contrats des deux ATSEM pour une année, soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 et autorise le Maire à signer ces contrats.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA